

Gland, le 5 mai 2020

CONVOCAATION

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

Vous êtes officiellement convoqué(e) pour la séance du Conseil communal qui aura lieu le

Jeudi 14 mai 2020 à 19h30 précises **dans les gradins de la salle omnisports de Grand-Champ**

L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

1. Appel et ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 27 février 2020.
3. Communications du Bureau.
4. Communications de la Municipalité.
5. Communications des représentants des entités intercommunales.

Préavis avec décision en un seul débat

6. **Préavis municipal n° 71** relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'aménagement de 2 classes provisoires et de blocs sanitaires types « Portakabin » au collège de Grand-Champ.

Préavis avec décision

7. **Préavis municipal n° 67** relatif à une demande de crédit d'investissement pour la mise en œuvre du projet « Admin. 2.0 », soit la modernisation des outils informatiques de l'Administration.
8. **Préavis municipal n° 68** relatif à une demande de crédit d'investissement pour une étude en réponse à la motion de M. Patrick Vallat & consorts du GdG intitulée « Un projet Smart City pour une ville de Gland plus efficiente, plus confortable et plus durable à l'aide des nouvelles technologies de l'information ».

Préavis – Première lecture

9. **Préavis municipal n° 73** relatif à la demande de crédit d'investissement pour la rénovation de la place de jeux du Temple protestant.

Autres objets

10. Réponse de la Municipalité au postulat de Mme Léonie Wahlen intitulé « Pour une administration communale moderne, flexible et attractive » et nomination d'une Commission.

Divers

11. Divers et propositions individuelles.

COMPOSITION DES COMMISSIONS

Préavis municipal n° 67 relatif à une demande de crédit d'investissement pour la mise en œuvre du projet « Admin. 2.0 », soit la modernisation des outils informatiques de l'Administration

Premier membre : M. Jean-Marc Jaquier, PLR

Membres : Mme Regina Bovet, GdG – Mme Myriam Grandjean, GdG – Mme Thérèse Betchov Heidrich, GdG – M. Dario Sicuranza, GdG, M. Timothée Haesslein, PLR – Mme Véronique Villaine, PS-Les Verts-POP – Mme Florence Golaz, PS-Les Verts-POP – M. Patrick Wegmann, UDC,

+ Commission des finances.

Préavis municipal n° 68 relatif à une demande de crédit d'investissement pour une étude en réponse à la motion de M. Patrick Vallat & consorts du GdG intitulée « Un projet Smart City pour une ville de Gland plus efficiente, plus confortable et plus durable à l'aide des nouvelles technologies de l'information »

Premier membre : Mme Anna Pallotta-Ladisa, UDC

Membres : M. David Mayer, GdG – M. Olivier Moulin, GdG – M. Adrian Hochreutener, PLR – M. Abdoul Ghani Esreb, PS-Les Verts-POP.

Préavis municipal n° 71 relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'aménagement de 2 classes provisoires et de blocs sanitaires types « Portakabin » au collège de Grand-Champ *

Premier membre : M. Michel Girardet, PLR

Membres : M. Sébastien Bertherin, GdG – M. Pierre-Alain Bringolf, GdG – M. Rupert Schildböck, PS-Les Verts-POP – M. Patrick Wegmann, UDC,

+ Commission des finances.

Préavis municipal n° 73 relatif à la demande de crédit d'investissement pour la rénovation de la place de jeux du Temple protestant *

Commission technique de 5 membres composée de 2 GdG, 1 PLR, 1 PS-Les Verts-POP et 1 UDC (premier membre),

+ Commission des finances.

Commission chargée d'étudier la réponse municipale au postulat de Mme Léonie Wahlen intitulé « Pour une administration communale moderne, flexible et attractive » *

Commission technique de 5 membres composée de 2 GdG, 1 PLR, 1 PS-Les Verts-POP (premier membre) et 1 UDC.

** Les membres des Commissions chargées d'étudier le préavis municipal n° 73, ainsi que la réponse municipale au postulat de Mme Léonie Wahlen, sont désignés par les partis. Les noms seront remis par écrit, au Bureau du Conseil, par avance ou au début de la séance du 14 mai 2020.*

Il est rappelé aux Commissions que les rapports écrits doivent être déposés sur le Bureau du Conseil et de la Municipalité, dix jours avant la séance (art. 52).

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :


Maurizio Di FELICE



La secrétaire :


Karine TEIXEIRA FERREIRA